

COMMUNE DE SARDENT

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 2024/16**

L'an deux mil vingt-quatre, le 08 avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SARDENT dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de monsieur Thierry GAILLARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Qui ont pris part à la délibération : 13

Etaient présents : MMES Joëlle FAUCONNET, Patricia ANGELINI, Christelle BAUMET, Sandra Terracol, Fanny CADILLON- LAPORTE, Angélique THELIOL, MS GAILLARD Thierry, AUGUSTYNIAK Jérôme, DUGUET Pierre, Pascal LESOUPLE, David CHASSAGNE, Christian GAUTHIER, Jérôme CANDORET

Etait absent et excusé : M Régis GUYONNET

Secrétaire de séance : Mme Joëlle FAUCONNET

OBJET : Transfert de la compétence eau potable de la commune de Sardent au Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable de l'ARDOUR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à partir du 1^{er} janvier 2026, les communes n'auront plus la compétence eau potable.

Monsieur le Maire propose le transfert de la compétence eau potable de la commune de Sardent au Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable de l'Ardour à partir du 1^{er} janvier 2025.

Monsieur le Maire propose que cette demande soit soumise au Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable de l'Ardour et si elle est acceptée, établir en commun les moyens de la mise en œuvre de ce transfert.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité:

- Décide de solliciter le Syndicat Intercommunal Adduction Eau Potable de l'ARDOUR pour le transfert de la compétence eau potable de la commune de Sardent au syndicat à compter du 1^{er} janvier 2025,
- Autorise M le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce transfert.

Fait et délibéré, en Mairie,
Pour copie conforme,
En Mairie, le 08 avril 2024
Publié, le 11/04/2024
Transmis, le 10/04/2024
Certifié exécutoire
Le Maire, Thierry GAILLARD.

La secrétaire de séance, Joëlle FAUCONNET



A blue ink signature of Joëlle Fauconnet, the secretary of the meeting.